



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agences régionales de santé

Question écrite n° 67658

Texte de la question

Alertée par le réseau Bronchiolite de Haute-Savoie, Mme Virginie Duby-Muller attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la décision de l'agence régionale Rhône-Alpes (ARS) de ne pas accorder pour l'hiver 2014-2015 la subvention qui était allouée au réseau bronchiolite de Haute-Savoie depuis de nombreuses années. En effet, sachant qu'entre 2011 et 2013, ce réseau a effectué sur tout le département 448 interventions pour des nourrissons de moins de 3 mois alors que le coût d'une journée d'hospitalisation en pédiatrie est de 962 euros, cette décision risque d'avoir des répercussions dramatiques sur les dépenses de santé. Sans ce réseau, les nourrissons diagnostiqués en fin de semaine ou les jours fériés seront dirigés vers les centres hospitaliers, l'absence de prise en charge organisée sur le département se reportant sur les médecins, le SAMU et les hôpitaux. Par conséquent, elle lui demande de bien vouloir insister auprès de l'ARS pour qu'elle revienne sur cette décision aux conséquences désastreuses.

Texte de la réponse

L'expérimentation du réseau bronchiolite avait été reconduite de manière exceptionnelle pour la campagne hivernale 2013-2014. Comme elle l'avait indiqué au réseau en 2013, l'agence régionale de santé a mis fin au financement de ce dispositif expérimental pour la saison hivernale 2014-2015 et n'a pas prévu de le généraliser à l'ensemble de la région. En effet, d'autres dispositifs de prise en charge de la bronchiolite existent dans les départements de la région sur un mode qui privilégie le lien ville-hôpital avec un soutien de la permanence kinésithérapeute libérale auprès des établissements de santé. L'agence a indiqué aux représentants du réseau qu'elle était prête à échanger avec eux sur cette organisation qui valorise les compétences mises en oeuvre par les kinésithérapeutes libéraux.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67658

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 23 juin 2015

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8849

Réponse publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6811